



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

Bordeaux, le 22/03/2021

DÉPLACEMENT DE LA RECTRICE EN GIRONDE SUR L'ÉPREUVE DU GRAND ORAL

Mardi 23 mars 2021

Anne BISAGNI-FAURE, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités, ira à la rencontre des élèves et des équipes pédagogiques sur l'organisation du Grand oral, nouvelle épreuve du baccalauréat 2021 le :

**Mardi 23 mars 2021 à 11h00
Lycée des Graves
238, cours du Général de Gaulle à Gradignan**

En voie générale et technologique, les élèves passeront l'épreuve du Grand oral à la fin de l'année de terminale. Cette épreuve obligatoire fait partie des épreuves finales du bac (60% de la note finale. Cette épreuve a été conçue pour permettre au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle permet aussi d'utiliser les connaissances liées à ses spécialités pour démontrer ses capacités argumentatives et la maturité de son projet de poursuite d'études, voire professionnel.

Pour cette nouvelle épreuve, chaque élève devra présenter durant cinq minutes, debout, sans note, une question qu'il aura préparée, puis durant 10 minutes d'échanger avec le jury avant d'exposer en 5 minutes son projet personnel. Elle fait appel à différentes compétences des élèves : **maitriser sa voix, engager son corps, vaincre le stress, argumenter de façon convaincante en s'appuyant sur des savoirs appropriés, écouter pour rebondir, délimiter une question ancrée dans les programmes et en lien avec un projet personnel, expliciter ses motivations et son parcours...**

Cet événement est organisé dans le respect des règles sanitaires (port du masque de catégorie 1, distances de sécurité...).

Contacts presse Académie de Bordeaux

**Valérie Courrech : 06 15 56 12 84
Pauline Gelis : 06 23 00 58 55**

Tél : 05 57 57 38 30 / 38 03
Mél : communication@ac-bordeaux.fr
www.acbordeaux.fr
[@AcBordeaux](https://twitter.com/AcBordeaux)